

**COMPTE RENDU N° 5/19**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS**  
**SEANCE DU LUNDI 29 AVRIL 2019 A 20H30**

*Présents : GINDRE, BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, FUMEY, MIGER, LANOY, GIET, CHEVALIER, RICHARD, SEIGNEZ, DRUET,*

*Excusés : PAILLARD (Proc. à FUMEY G.), PINGON, VALCHER*

*Secrétaire séance : FRATER P.*

*Prochain conseil municipal : lundi 27 mai 2019*

*Les comptes rendus des 25 mars et 8 avril sont approuvés à l'unanimité.*

## **ORDRE DU JOUR**

### **I COMPTES RENDUS DELEGATIONS**

- **Réunion technique zéro pesticide** représentée par M. GINDRE : Bilan sur les plans de désherbage communaux, retour des expériences (réussite, difficultés, échecs)
- **Conférence des maires du 4 avril 2019** représentée par M. GINDRE et M. FUMEY : **Intervention sur la situation économique du Grand Dole** avec l'intervention de M. PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : 20 ans de l'existence de l'euro, un bilan plutôt positif, c'est la 2<sup>ème</sup> monnaie internationale, au niveau du commerce, les achats en ligne sont en hausse, les hyper et supermarché en baisse, les petits commerces tirent bien leur épingle du jeu ; **Point sur la fourrière intercommunale** : La communauté de commune met en place un dispositif de fourrière municipale qui bénéficiera à toutes les communes pour la gestion des véhicules épaves, la sécurisation des manifestations, les problèmes de stationnement gênant, etc. La procédure engage les services de police ou de gendarmerie selon leur compétence territoriale. L'enlèvement sera fait par trois garagistes de Dole, Rochefort-Sur-Nenon et Saint-Aubin ; Le lieu de stockage sera aux 2 rues des messageries à Dole. La destruction des véhicules sans propriétaire connu interviendra après expertise. **Appui aux communes sur la vidéosurveillance** : possibilité d'un groupement de commandes avec un maître d'œuvre par lancement d'un appel d'offres.
- **Réunion sur l'Application EIREL** représentée par M. GINDRE : la transmission des résultats des élections s'effectuera par voie dématérialisée ; Le système est opérationnel à Brevans. 1<sup>er</sup> essai pour les communes volontaires le 26 mai 2019 pour les élections européennes.
- **Réunion du SICTOM le 3 avril 2019** représentée par Mme BUSSIÈRE : Approbation des marchés publics et tarifs de la collecte des encombrants habitat social de Dole, Tickets restaurant des agents mis à disposition par le centre de gestion, négociations salariales du lundi de pentecôte, revalorisation du régime indemnitaire, temps de douche des agents de déchèterie, modification du règlement intérieur avec des autorisations facultatives d'absence, recommandation par la chambre régionale des comptes d'une participation financière pour les bacs enterrés et semi enterrés, vote du compte administratif, compte de gestion 2018 et vote du budget 2019. M. LANOY propose de demander au SICTOM la pose d'une cellule solaire afin que la lumière du site ne reste pas allumée inutilement. Mme BUSSIÈRE prend note de cette remarque et en parlera au prochain bureau.
- **Réunion espace santé** représentée par Mme BUSSIÈRE : trois associations ont été présentées : AFD39 (Diabétiques) dont le Président est M. BUSSIÈRE, la journée du diabète se déroulera le 8 juin, cette association anime également des séances de gym douce, de randonnée ; ACAD (accompagnement pour les personnes atteintes du cancer), UNAFAM (troubles psychiques)
- **Conseil communautaire du Grand Dole** :
  - Motion du comité de suivi de la desserte du TGV Lyria
  - Démission de Mme Isabelle VOUTQUENNE, déléguée communautaire titulaire de la ville de Dole et installation de Mme Annie MAIRE-AMIOT
  - Rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération du Grand Dole
  - Expérimentation de la certification des comptes – synthèse des audits 2018 de la chambre régionale des comptes
  - Constitution de l'association DOLE SUP
  - Création d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare de Dole
  - Réhabilitation de la salle de spectacle de l'ancien CE Solvay à Tavaux en ludothèque et construction d'un ALSH
  - Aménagement des combles de l'hôtel d'agglomération pour l'installation d'un service facturier
  - Attribution de fonds de concours pour les communes de Châtenois, Champdivers, Lavangeot, Crissey, Parcey, Biarne, Aumur, le Deschaux et Saint-Aubin
  - Décision modificative budget annexe transports
  - Régie mixte du pôle actions éducatives – demande de remise gracieuse d'un déficit de clôture
  - Demande de garantie d'emprunt par la société d'économie Mixte Locale Expansion 39 dans le cadre du projet de remplacement des menuiseries extérieures et occultations, bâtiment la Passerelle à Dole
  - Demande de garantie d'emprunt par Néolia – financement du rachat du patrimoine de la SA Doloise
  - Demande de garantie d'emprunt par l'office public de l'habitat du Jura Financement de travaux de sécurisation du Foyer St Jean bâtiment 1 situés 12 rue du Dauphiné à Dole et bâtiment 2 situé 11 rue de Bourgogne à Dole
  - Création d'emplois saisonniers pour la période estivale 2019
  - Forfait horaire attribué aux animateurs lors des camps de vacances
  - Régime indemnitaire – RIFSEEP cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs
  - Modification du tableau des effectifs
  - Conventions de prestations de services et de mises à disposition de personnel
  - Attribution d'aides à l'immobilier d'entreprise
  - Ouverture du capital de la SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté
  - Participation au capital de BATIFRANC
  - Deuxième arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat 2018-2023
  - Programme d'intervention en faveur des propriétaires du parc privé
  - Bilan foncier 2018
  - Acquisition de terrain à M. et Mme OCLER Rochefort Sur Nenon
  - Cession de terrain à la SCI TRANS JURA Foucherans
  - Aménagement nature du cœur du quartier sur la friche Carrel aux Mesnils Pasteur à Dole – Demande de subvention
  - PLUi adoption du contenu modernisé

- Deuxième arrêt du projet du PLUi
  - Adhésion centrale d'achat régionale Mobigo
  - Avenant à la convention sur la prise en charge des scolaires
  - Exonération du versement transport
  - Acquisition d'un nouveau système de vidéo-protection dans les bus de la communauté d'agglomération du grand dole
  - Tarifs du conservatoire de Musique et de danse du Grand Dole
  - Intégration de la bibliothèque de Champvans au réseau des médiathèques du Grand Dole
  - Demande de soutien de l'Etat pour l'installation d'un système RFID (solution d'identification par fréquence radio)
  - Charte documentaire du réseau des médiathèques du Grand Dole et adhésion à la charte Bib'lib de l'Association des bibliothèques de France
  - Lecture publique : extension du périmètre de l'intérêt communautaire
  - Modification des statuts de la communauté d'agglomération du grand dole création et gestion d'une fourrière automobile intercommunale – mise en place de tarifs
- Conseil d'école du 2 avril 2019 représenté par Mme VACELET : l'institutrice de Baverans, Mme CONSTANT, a quitté l'école en cours d'année scolaire pour des raisons personnelles. Mme HERVIEU a assuré son remplacement. Suite à la fermeture d'une classe à Baverans, l'institutrice, Mme LAVRY, aura en charge les petites, moyennes et grandes sections maternelles à la rentrée. L'enseignant qui sera nommé à Brevans prendra en charge les CP, CE1 et CE2 et M. GREMION aura une partie des CE2, les CM1 et CM2. L'école de Baverans a un projet de classe découverte au mois de mai à Lamoura et des sorties et rencontre sportives entre autres, et prévoit la visite d'une ferme pédagogique. L'école de Brevans organise une rencontre avec les correspondants de Flangebouche dans le Doubs et une classe de découverte sport et nature à Lamoura. Le budget du SIVOS a été voté. Plusieurs parents se plaignent des problèmes de comportement d'un élève. Des mesures seront prises avec une rencontre avec les parents concernés.
  - Réunion du syndicat des eaux représentée par M. SEIGNEZ : approbation du compte de gestion et compte administratif 2018, vote du budget 2019, programme de travaux 2019/2020 et réhabilitation des réservoirs, dématérialisation des marchés publics, transfert de la compétence eau, adhésion de la nouvelle commune de NEVY LES DOLE, renouvellement du matériel informatique

### **II] LOGEMENTS COMMUNAUX 37 ET 37BIS GRANDE RUE :**

Vu que l'entretien des communs des appartements au-dessus de l'école n'est pas assumé par les locataires, le maire propose d'ajouter dans les charges mensuelles, l'heure de ménage mensuelle qui sera effectuée par Mme MASE. Actuellement, les charges comprennent l'électricité des communs, les ordures ménagères et l'entretien de la chaudière pour un montant mensuel de 30 €. Après avoir fait le calcul, le Maire propose d'ajouter 5 € à ces charges soit un montant total de 35 €. Le conseil municipal décide de fixer les charges aux locataires des logements sis 37 et 37bis grande rue à 35 € mensuel à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019. Délibération votée à l'unanimité.

Il informe les élus que le logement sis 37 grande rue sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le locataire actuel quittera le logement au 1<sup>er</sup> juin 2019. Quelques petits travaux sont à faire.

### **III] PERSONNEL COMMUNAL : Autorisation à payer des heures complémentaires selon les besoins du service : Délibération**

Les agents titulaires et non titulaires à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures complémentaires en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service relevant des cadres d'emplois Adjointes techniques et ATSEM. Ces heures seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent. Le conseil municipal autorise le Maire à comptabiliser des heures complémentaires aux agents des cadres d'emploi cités ci-dessus. Délibération votée à l'unanimité.

### **IV] AFFOUAGE :**

Actuellement, au vu du plan d'aménagement de la forêt, il n'est prévu aucun affouage en 2020. Par contre, il est prévu deux coupes (13 et 14) partiellement rases en 2021. La commission bois s'est réunie le 25 avril dernier puis le maire a rencontré ce lundi 29 avril M. SALIGNY de l'ONF à qui il a proposé d'avancer d'une année l'une des coupes. Ce dernier a accepté aimablement de modifier son programme de marquage. Cela va permettre d'obtenir un peu d'affouage chaque année.

### **V] SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DE NOTRE DAME DE PARIS : délibération**

La commune a été sollicitée par l'association des maires de France qui propose le versement d'une subvention exceptionnelle à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Notre Dame de Paris. Le Maire propose le versement d'une somme de 1€/habitant. Après en avoir débattu, certains élus ne sont pas favorables pour les raisons suivantes : Notre dame de Paris appartient à l'Etat, ce dernier diminue chaque année les dotations aux communes, versement d'une subvention prématurée au vu de la somme déjà perçue pour ces travaux. Après avoir fait un tour de table, le conseil municipal décide à ce jour de ne pas subventionner ces travaux. Contre : 11 Pour 2.

### **VI] COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE : Présentation du rapport d'activités 2018**

Le Maire présente le rapport d'activités du Grand Dole de l'exercice 2018 sur le développement économique, l'évènementiel, les infrastructures sportives, la culture, l'environnement, la mobilité, l'habitat, le PLUi, la mutualisation. Ce document peut être consultable en mairie.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Réunion du 8 avril 2019 avec les services du département: suite aux inondations de mai 2018 chez M. et Mme BOUDOT, une rencontre a eu lieu avec les services du Département afin d'adopter une position commune pour les solutions à trouver. Il a été décidé d'attendre le prochain orage pour voir si les puits perdu mis en place lors de l'aménagement de l'avenue Eisenhower a fonctionné.
- Marché BONNEFOY Travaux Avenue Eisenhower : le décompte définitif du marché s'élève à 240 499.66 €. La commune a déjà mandaté la somme de 249 741.37 €. Un titre de recettes sera donc émis à l'entreprise BONNEFOY qui remboursera le trop perçu de 900.31 €.
- Rencontre avec la gendarmerie : Pour effectuer un contrôle routier, trois gendarmes doivent être présents. Des sièges voitures ont été retrouvés vers l'ancienne ferme RENNERT. Ces sièges ont vraisemblablement été abandonnés dans le cadre du vol des échographes. Des tentatives d'effraction ont eu lieu sur la commune courant avril 2019 sur des habitations visiblement non habitées.
- Problème récurrent rue du Château d'eau : un administré a eu peur dans le virage de la place de la mare tandis qu'il croisait un tracteur imposant dépassant la ligne longitudinale de la chaussée. Cette personne demande qu'un aménagement soit fait pour mieux sécuriser ce lieu. Le maire propose de renforcer la signalisation horizontale avec une ligne blanche continue et une flèche de rabattement. M. FUMEY propose de mettre en place une zone 30

avec un panneau indiquant un virage dangereux. Le Maire fera peindre par les employés une ligne continue avec la flèche de rabattement dans un premier temps.

- Enquête PLUi : celle-ci se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2019. Le commissaire enquêteur se rendra à la mairie de Brevans le 21 juin de 13h30 à 15h30 et le 9 juillet de 15h à 17h. Les doléances de la commune devront être notifiées sur le registre prévu à cet effet.
- Aménagement de la Place de la Mare : le maire demande de réfléchir sur l'aménagement de cette place : parc enfants, plateforme multisports, arbustes, bancs Une demande de le fonds de concours au grand dole est possible. Mme VACELET propose de programmer une réunion pour étudier un projet. La commission travaux et l'ensemble des conseillers se réuniront le mardi 7 mai 2019 à 18h en mairie. Des travaux d'électricité sont à refaire pour mettre aux normes le bâtiment.
- Circulation des poids lourds Place de la Mare : Mme BUSSIERE soulève le problème de la giration des camions place de la mare et des dégâts en résultant. Ce problème sera traité à partir de la réunion précitée.
- Cérémonie 8 mai : le maire rappelle la cérémonie du mercredi 8 mai 2019 à 11h30 à la salle polyvalente pour se rendre ensuite aux monuments aux morts.
- Journée de la Résistance : Mme BUSSIERE, trésorière de l'ANACR informe que la journée de la Résistance est prévue le lundi 27 mai 2019. Au commencement, fleurissement des plaques dans les rues doloises où un résistant est tombé et fin de la cérémonie au bois des Ruppes. Mme BUSSIERE demande si la commune souhaite participer à cette cérémonie. Il est décidé, à la majorité, que la commune ne participerait pas au vin d'honneur, celle-ci s'investissant déjà pour la cérémonie du mois de septembre au bois des Ruppes.

#### QUESTIONS POSEES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Balayeuse : M. LANOY demande si la balayeuse interviendra également sur l'Avenue Eisenhower. le Maire précise que c'est une route départementale et que ce n'est pas du ressort de la commune.
- Aire de basket Parc de Brevans : M. LANOY demande s'il serait possible de mettre en place des filets de cages de foot sur l'aire de basket pour permettre aux enfants de jouer au ballon. Seuls les paniers de basket resteront pour des problèmes de dangerosité et de conflits avec les propriétaires environnants.

Avant de clore la séance, le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir sur un sujet qu'ils souhaiteraient aborder à la prochaine séance.

Séance levée vers 22h30

Le Maire, D. GINDRE